

DIFFICULTÉS POUR PAYER VOS FACTURES ARRIÉRÉES OU COURANTES DE LOYER ET DE SERVICES PUBLICS?

Le Programme d'aide d'urgence à la location du New Hampshire offre une aide aux résidents admissibles qui rencontrent des difficultés à payer leur loyer et leurs services publics pendant la pandémie de COVID-19.

Vérifiez si vous êtes admissibles



Faites une demande auprès d'une agence de Partenariat d'action communautaire (CAP)



NEW HAMPSHIRE
**Programme d'Aide
d'Urgence à la
Location**

FAITES UNE DEMANDE AUPRÈS DU **CAPNH.ORG** OU APPELEZ LE **2-1-1**



NEW HAMPSHIRE
**Programme d'Aide
d'Urgence à la
Location**

VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D'UNE AIDE

pour payer vos factures arriérées de loyer et de services public si vous rencontrez des difficultés financières pendant la pandémie.

Contactez **CAPNH.org** ou **2-1-1**

Les agences CAP répondront à vos questions et vous assisteront dans le processus de demande.



LE PROGRAMME COUVRE

- Les paiements de loyer arriérés et futurs
- Les services publics et les frais de chauffage
- Les dépenses ménagères telles que l'internet et les frais de déménagement
- L'assistance aux services publics même si les foyers n'ont pas besoin d'aide locataire

VOUS POURREZ EN BÉNÉFICIER

- Si au moins une personne dans le foyer bénéficie des allocations de chômage, a vu ses revenus réduits, ou a eu des dépenses importantes ou d'autres difficultés financières pendant la pandémie
- Si votre foyer risque de devenir sans-abri ou de vivre dans un logement dangereux ou insalubre
- Si votre foyer remplit certaines conditions de revenu
- Si votre foyer perçoit ou non des allocations de chômage